

mêmes dans le désert du Sahara. Le centre de transit de l'OIM dans cette localité accueille actuellement environ 1,500 migrants pour des capacités d'accueil de 1 000 places seulement, en donnant la priorité aux migrants ayant des besoins spécifiques liés à leur âge, à leur sexe, à leurs conditions médicales et mentales et à d'autres facteurs de risque, ainsi qu'aux personnes ayant subi des violations de leurs droits. L'OIM indique que 3 600 migrants sont actuellement hors du centre sans assistance.

Ces afflux de personnes se répercutent à Arlit et à Agadez. Par manque d'assistance et d'espoir, certains ont trouvé les moyens de continuer vers cette ville distante d'Assamaka de 212 kilomètres. Ces derniers viennent s'ajouter à d'autres migrants arrivés à Arlit via d'autres points d'accès comme Tchibarkaten et Zinder en passant par Agadez, à la recherche du travail ou de protection internationale.

Les autorités régionales autour du Groupe de Travail sur les migrants, s'organisent en vue de trouver rapidement des solutions pour désengorger les centres de transit des migrants d'Assamaka, Arlit, Dirkou et Agadez.

Les mêmes autorités avaient déjà convoqué une réunion d'urgence vendredi 31 mars 2023. En marge de cette rencontre, une autre réunion entre les agences des Nations Unies présentes à Agadez s'est tenue le lundi 3 avril et un comité des acteurs intervenants dans la région d'Agadez a été mis en place pour rencontrer les autorités régionales dans le cadre de la recherche de solutions à la crise ainsi née.



Assamaka : des migrants arrivés d'Algérie dans le village d'Assamaka. Crédit : Souleymane Galadima/OIM Niger

Ces derniers mois, l'OIM a conduit des évaluations des besoins à Assamaka. La plus récente conduite en fin mars 2023 et prenant en compte les derniers migrants arrivés d'Algérie révèle des besoins cruciaux en assistance urgente et vitale impliquant une intervention urgente en protection.

Selon les résultats de cette évaluation, les besoins urgents identifiés sont l'accès à la nourriture, à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, à la sécurité et à la protection de l'enfant et des plus vulnérables, à un soutien médical et psychosocial, à un abri et à des biens non alimentaires, y compris les kits d'hygiène. L'accès à l'éducation, le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale entre les migrants et les communautés hôtes ont également été identifiés comme besoin urgent à adresser.

Une deuxième évaluation conduite par l'UNICEF, l'UNHCR et le Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (CIAUD) du 21 au 25 mars 2023 corrobore les résultats de l'évaluation de l'OIM et les besoins urgents à adresser. Cette évaluation du consortium souligne plus particulièrement les risques de protection à Assamaka. Il s'agit du sexe de survie, de la confiscation de documents et autres avoirs des migrants pendant le refoulement, et la reprise par les migrants de la route migratoire, exposés à tous les risques de protection possibles.

Le plus important est de ne pas sédentariser les migrants à Assamaka qui doit rester une zone de transit pour les migrants.

À l'issue d'échanges entre les autorités régionales et locales et les différents acteurs humanitaires, les recommandations ci-après ont été formulées :

Dans l'immédiat :

1. Sous le lead du gouvernement du Niger et de l'OIM, asseoir une meilleure coordination de la communauté humanitaire et des autorités pour une intervention d'urgence à Assamaka.
2. Assurer la prise en charge alimentaire, des abris, des soins de santé, d'eau, des kits d'hygiène et des couchettes et latrines d'urgence pour secourir plus de 3 600 migrants sans aucune assistance à Assamaka.
3. Asseoir une coordination de proximité à Assamaka, Arlit et Agadez au niveau des acteurs humanitaires et des autorités.

À court, moyen et long terme, il est recommandé de :

1. Renforcer l'approvisionnement du village de Assamaka en eau potable à travers la construction d'un nouveau forage avec un bon débit de pression et la réhabilitation des forages existants.
2. Renforcer les capacités des autorités et partenaires à Arlit et Assamaka sur la protection internationale et autres aspects sur la migration mixte
3. Opérationnaliser la Direction générale de l'État Civil, des migrations, et des réfugiés (DDECMR) dans le contexte migratoire et l'identification des cas en besoin de protection internationale à Arlit
4. Renforcer le suivi de la situation de protection dans la ville d'Artil et le village d'Assamaka à travers un monitoring régulier de protection.
5. Mener des sessions de sensibilisation sur la coexistence pacifique à Arlit et Assamaka.
6. Renforcer les mécanismes de communication entre les acteurs intervenant à Arlit et Assamaka pour une réponse rapide.
7. Sous la coordination conjointe à Assamaka assurer l'identification et l'enregistrement des enfants non accompagnés au guichet de protection destinés aux enfants en mobilité.
8. Renforcer la cohésion sociale et l'établissement d'un lien durable de confiance entre les autorités locales, les communautés hôtes et les migrants.

L'OIM, par sa présence continue et permanente sur le site depuis de nombreuses années, a partagé avec certains responsables de nations unies et les membres de l'Intercluster Coordination Group (ICCG), un aperçu complet de la situation et des besoins multisectoriels, faisant le lien avec les défis structurels et opérationnels de la gestion de tout un système d'assistance en place depuis plusieurs années dans cette localité frontalière.

L'OIM est actuellement en train de finaliser un plan d'action holistique en partenariat avec les autorités Nigériennes pour orienter l'aide d'urgence, guider l'ensemble des partenaires vers les manques et besoins cruciaux, tout en gardant une vision stratégique à plus long terme de la gestion de cette crise migratoire multi-facteurs afin d'éviter la cristallisation de la situation d'urgence et de proposer une réponse pérenne, basée sur les droits et inscrite dans la durée.

Pour plus d'information, veuillez contacter

Abdoulaye B Hamani, Chargé de l'information publique, associé, boubacarhamani@un.org, (+227) 97 86 96 15

Aïssatou SY, Responsable de l'information publique / Public Information Officer, International Organization for Migration (IOM) aisy@iom.int, (+227) 80 06 65 31

Les communiqués de presse sont disponibles sur niger.iom.int, www.unocha.org ou www.reliefweb.int